



## **ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE DU 7 MAI 2022** **- PROCES VERBAL -**

**L'Assemblée Générale Ordinaire de Cheval Grand Est s'est tenue en présentiel, au restaurant du Grand Manège du Pole Hippique du Grand Est, 1 Rue Léon Bocheron, 54110 Rosières aux Salines.**

**Le 7 Mai à 16h00.**

**Adhérents présents ou représentés : 40 personnes, soit 16,74 %**

Guy Barbier, Simon Beau, Adrien Becker, Jean Philippe Chiarotto, Maxime Denis, Colette Doublier, Sylvie Duchatelet, François Fischesser, Pierre Fontaine, Alain Fortin, Florian Grosjean, Michel Guiot, Jean Jacques Guyot, Lucien Hecht, Anne Charlotte Janer, Eric Labarre, Franck Lacroix, Yves Lacroix, Yvan Lefevre, Rémy Leplomb, Eric Maroteaux, Nicolas Moreau, Valentine Munsch, Alain Noirjean, Gérard Pargon, Nicolas Pargon, Amandine Pierrot, Rémi Ploix, Manon Pointillart, Alain Ravillon, Lilian Richard, François Risco, Marianne Sabatier, Dominique Saragaglia, Martial Schelcher, Dominique Simonin, Audrey Starczan, Sylvie Trassart, Anne Trussart, Dominiue Trussart

**Invités :**

Xavier Cousin, Valérie Hamelin Boyer, René Mutzig

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Rémi PLOIX en sa qualité de président.  
Plus de 10% des mandats des adhérents sont présents ou représentés, Rémi Ploix ouvre l'assemblée et rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021**
- 2. Approbation du bilan d'activité 2021**
- 3. Approbation des comptes 2021**
- 4. Chiffres clés SHF**
- 5. Prévisionnel des activités 2022**
- 6. Contrat de filière**
- 7. Adhésions 2023**
- 8. Election des membres du Conseil d'Administration**
- 9. Questions diverses**

Conformément à l'ordre du jour, les sujets suivants ont été présentés et ont donné lieu à un vote à main levée.

### **Mot de bienvenue du président :**

Le président, Rémi PLOIX, ouvre la séance à 16h00, salue et remercie chaleureusement les personnes présentes lors de cette Assemblée Générale. Il explique le placement des personnes présentes dans la salle, en fonction des droits de votes de chacun.

### **1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021**

Il est donné lecture à l'Assemblée du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021.

Diverses observations sont échangées, puis le Président soumet au vote la résolution suivante :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021 de l'association Cheval Grand Est, approuve ce Procès-verbal dans toutes ses dispositions.

***Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021 est approuvé à l'unanimité.***

### **2. Bilan d'activités 2021**

Il est donné lecture à l'Assemblée du rapport d'activité de l'association Cheval Grand Est, synthétisé en 8 volets : administratif, partenaires, formation, aide à la valorisation / CS Dressage du jeune cheval, Equinnocce, concours jeunes chevaux, concours d'élevage, promotion

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité sur les activités de l'association Cheval Grand Est, approuve ce rapport dans toutes ses dispositions.

***Le bilan d'activités 2021 est approuvé à l'unanimité.***

### **3. Rapport financier, approbation des comptes 2021**

Il est donné lecture à l'Assemblée du rapport financier et des comptes de l'exercice 2021, synthétisés en graphiques, proposés par le cabinet comptable CDER.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve ce rapport et les comptes arrêtés le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ce rapport.

***Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.***

Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

***Quitus est donné, à l'unanimité, aux membres du Conseil d'Administration,***

### **4. Chiffres clés SHF**

Il est donné lecture à l'Assemblée de données clés proposées par la SHF sur les thèmes suivants : évolution des naissances en Grand Est, point sur la saison 2021 en Grand Est, modifications règlementaires.

***L'Assemblée Générale prend bonne note de ces informations.***

## 5. Programme d'activités 2022

Il est donné lecture à l'Assemblée du programme d'activité de l'association pour l'année 2022, synthétisé en 6 volets : administratif, partenaires, formation, concours jeunes chevaux, concours d'élevage, promotion.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du programme d'activités de l'association approuve ce programme dans toutes ses disciplines.

***Le programme d'activités 2022 est approuvé à l'unanimité.***

## 6. Contrat de filière

Il est donné lecture à l'Assemblée des nouvelles actions proposés au prochain contrat de filière.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des fiches actions du contrat de filière approuve ces fiches dans toutes leurs disciplines.

***L'Assemblée approuve à l'unanimité les projets proposés.***

## 7. Budget prévisionnel 2022

Il est donné lecture à l'Assemblée du budget prévisionnel 2022.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel, l'approuve

***Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.***

## 8. Adhésion 2023

Il est proposé à l'Assemblée une adhésion à tarif unique de 50€, avec des tarifs de prestations différents pour les adhérents et les non adhérents.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de cette proposition l'approuve dans toutes leurs disciplines.

***L'adhésion 2023 est approuvée à l'unanimité.***

## 9. Election des membres du Conseil d'Administration

Le tiers sortants était composé de :

|                                     |                   |  |
|-------------------------------------|-------------------|--|
| Alsace                              | Champagne Ardenne | Lorraine   |
| Anne Trussart<br>Dominique Trussart | Yvan Lefevre      | Benjamin Croisier<br>Jean Marc Denis<br>Jean Jacques Guyot<br>Nicolas Moreau<br>Nicolas Pargon |

Les candidats éligibles sont :

|  |   |   |
|--|---|---|
| Alsace (3 places)  | Champagne Ardenne (2 places)                            | Lorraine (3 places)   |
| Anne Trussart – 28 votes<br>Dominique Trussart -29 votes | Yvan Lefevre – 23 votes<br>Mathilde Aubusson – 23 votes | Jean Marc Denis – 18 votes<br>Jean Jacques Guyot – 15 votes |

Association Cheval Grand Est

Maison du Cheval, 1 rue Léon Bocheron, 54110 ROSIERES AUX SALINES

Téléphone : 06.33.84.53.88 – E.mail : contact@cheval-grandest.com

Site : www.cheval-grandest.com

|  |                         |  |
|--|-------------------------|--|
|  | Maxime Denis – 17 votes | Nicolas Moreau – 26 votes<br>Nicolas Pargon – 27 votes<br>Sofian Misraoui – 16 votes<br>Florian Grosjean – 12 votes<br>Ludovic Petit – 11 votes<br>Franck Lacroix – 13 votes<br>Alain Fortin – 14 votes<br>Lilian Richard – 14 votes<br>Jean Philippe Chiarotto – 17 votes |
|--|-------------------------|--|

Nouvelle composition du Conseil d'Administration de Cheval Grand Est :

Mathilde AUBUSSON, Guy BARBIER, Simon BEAU, Sophie BELLOT, Jean Philippe CHIAROTTO, Jean-Marc DENIS, Sylvie DUCHATELET, François FISCHESSE, Lucien HECHT, Yves LACROIX, Yvan LEFEVRE, Jacques LEPLOMB, François MERIAUX, Nicolas MOREAU, Valentine MUNSCH, Nicolas PARGON, Rémi PLOIX, Manon POINTILLART, Alain RAVILLON, Fabien SCHAEFFER, Martial SCHELCHER, Anne TRUSSART, Dominique TRUSSART, Estelle VO VAN TAO

La parole est donnée à Mr GUIOT, président de la SHF, qui fait un aparté sur les taux de TVA.

La parole est donnée à l'Assemblée Générale.

Différents sujets sont abordés pendant ce temps d'échanges entre l'Assemblée et le Conseil d'Administration :

- Intégration de membres cooptés
- Bénévolat
- Problématique des boxes
- Suppression de l'adhésion obligatoire pour accéder aux concours d'élevage

***Les membres du Conseil d'Administration prennent note de ces échanges et idées. Une réflexion sera menée pour permettre à de nouveaux projets de voir le jour.***

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été débattus et votés, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

L'Assemblée Générale se termine à 18h00

Il a été dressé le présent Procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Rémi PLOIX



Président

**Association Cheval Grand Est**

Maison du Cheval, 1 rue Léon Bocheron, 54110 ROSIERES AUX SALINES

Téléphone : 06.33.84.53.88 – E.mail : contact@cheval-grandest.com

Site : www.cheval-grandest.com